

des fermes avec ventes de \$1,200 ou plus. En 1951, 1.3 p. 100 de toutes ces fermes avaient neuf acres ou moins, au regard de 1.6 p. 100 en 1961; pour les deux années, la plupart étaient dans le groupe des fermes de 70 à 239 acres,—en 1951, 45 p. 100 et en 1961, 39 p. 100. Les fermes de plus de 400 acres ont augmenté de 1 à 2 p. 100 du total durant la décennie. Ce sont les grandes fermes qui fournissent le plus fort pourcentage de la production totale. En 1961, les fermes dont les ventes atteignaient \$5,000 ou plus constituaient 29 p. 100 de toutes les fermes et répondaient pour 71 p. 100 de toutes les ventes; en 1951, les proportions correspondantes étaient de 14 et 47 p. 100 respectivement. Lors du dernier recensement, 50,000 fermes comptaient en moyenne 819 acres et ces fermes, qui représentaient 10 p. 100 du total, ont répondu pour 45 p. 100 de toutes les ventes.

Les fermes sont devenues plus spécialisées puisqu'en 1961 chacune comptait généralement moins d'activités distinctes et chaque activité était plus considérable que dix ans plus tôt. La proportion des fermes qui ont déclaré du bétail était à peu près la même en 1961 qu'en 1951, mais le nombre moyen de bestiaux dans ces fermes a augmenté de 17 à 32. Moins de cultivateurs gardaient des vaches laitières en 1961 qu'en 1951, les proportions étant respectivement de 64 et 73 p. 100. Il y a aussi eu diminution de la proportion d'éleveurs de porcs (de 58 à 46 p. 100) et de poules et poulets (de 69 à 55 p. 100). Des changements semblables ont également eu lieu dans différentes entreprises agricoles. En 1951, près de 60 p. 100 de toutes les fermes produisaient des pommes de terre et leur taille moyenne était 8/10 d'acre; en 1961, la proportion avait diminué à 45 p. 100 et la taille moyenne avait augmenté jusqu'à 1-4/10 acre. La superficie moyenne consacrée à la betterave sucrière a augmenté de 17 acres en 1956 à 23 acres par ferme en 1961 et celle du tabac, d'environ une acre durant la même période.

Apport régional et provincial de l'agriculture.—Étant donné que la production agricole dépend des facteurs comme le sol, le climat et l'accessibilité des marchés, elle diffère naturellement de région en région dans un pays aussi vaste que le Canada. En général, on peut diviser le pays en quatre régions géographiques principales,—les provinces Maritimes (sans Terre-Neuve), le Canada central, les provinces des Prairies, et la Colombie-Britannique,—et bien que la production agricole accuse des différences locales dans chacune de ces régions, un ou deux genres principaux de culture y prédominent.

La répartition du revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles fait ressortir les variations régionales de la production agricole canadienne. En 1963, l'Ouest canadien (les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique) ont répondu pour 73 p. 100 de la valeur totale des cultures vendues. Le blé, y compris les paiements de la Commission canadienne du blé, a répondu pour 53 p. 100 de la valeur totale de toutes les cultures vendues; 97 p. 100 de la production de blé proviennent des provinces des Prairies. Cette région occupe aussi la première place pour la production de grains fourragers, de seigle, de graine de lin et de graine de colza. Toute la production commerciale de soya provient de l'Ontario. La production de pommes de terre se concentre dans l'Est du Canada, où plus de 86 p. 100 du produit total des ventes de cette denrée sont réalisés, dont 44 p. 100 dans les Maritimes. Le climat détermine, en grande partie, quelles régions sont propices ou non à la production de fruits et légumes, de sorte que le Sud de l'Ontario et la Colombie-Britannique produisent les trois quarts de la valeur totale de ces cultures.

L'agriculture occupe la troisième place en importance parmi les industries productrices de biens*. Toutefois, son importance relative diffère quelque peu dans chaque province. Elle contribue le plus à la valeur nette de la production totale seulement en Saskatchewan, où elle répond pour environ 30 p. 100 de l'économie provinciale; la construction vient au deuxième rang. L'agriculture occupe le second rang en Île-du-Prince-Édouard, après la construction, répondant pour environ 28 p. 100 de la valeur nette totale. Au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Alberta, l'agriculture a la même importance relative que dans tout le pays. Dans les trois premières de ces provinces, la fabrication est l'industrie

* Comprend l'agriculture, le forestage, la pêche, le piégeage, l'exploitation minière, l'énergie électrique, la fabrication et la construction. D'après les estimations de 1961 de la valeur nette de la production.